



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'avocate espagnole Urquiola De Palacio, nouvelle Présidente de l'UIA

Urquiola De Palacio a officiellement pris ses fonctions lors de la cérémonie de clôture du 66^e Congrès annuel de l'association, le 29 octobre à Dakar, succédant à Hervé Chemouli

Dakar, le 09 novembre : Membre de l'UIA depuis 2011, Urquiola De Palacio Del Valle De Lersundi est avocate en exercice depuis 1992 et directrice associée de Palacio y Asociados, Abogados.

Spécialisée en droit civil et des affaires, en droit européen et en droit international, elle est arbitre depuis 2003, et médiatrice en droit civil et commercial.

Elle préside la Cour d'Arbitrage de Madrid ainsi que le Centre de Médiation des Entreprises de Madrid depuis septembre 2019, et est membre du Conseil des Barreaux de la Communauté de Madrid.

En outre, depuis octobre 2019, elle est vice-présidente du Centre International d'Arbitrage de Madrid

Avant d'occuper la fonction de la présidente de l'UIA, Urquiola De Palacio a été membre active de l'association en occupant successivement les fonctions de Conseillère du Président; puis Directrice adjointe, Co-Directrice et Directrice de l'Indépendance de la Profession puis Présidente de la Commission Avenir de l'Avocat. En parallèle, elle a également été membre du Comité de Direction et membre du Conseil de Présidence depuis 2012. Elle a également été très impliquée dans l'organisation du Congrès 2021 à Madrid et dans l'organisation de plusieurs séminaires.

Elle représente également l'UIA auprès de la Banque Mondiale et du Global Forum on Law Justice and Development (GFLJD).

Afin de préparer sa présidence, Urquiola De Palacio a effectué plusieurs constats qui tiennent compte de la situation interne de l'association et de la conjoncture internationale de la profession d'avocats ainsi que des défis professionnels auxquels ils sont confrontés.

En interne, elle souhaite valoriser le travail mené pendant la pandémie et ainsi profiter du dynamisme et de la capacité d'adaptation dont l'UIA a fait preuve pendant cette période.

Elle souhaite, en priorité, mettre l'accent sur la fréquentation en présentiel, pour assurer la visibilité et la cohésion de l'association.

« Il faut renforcer notre base associative en poursuivant l'action menée durant la présidence d'Hervé Chemouli et mettre l'accent sur les nouvelles adhésions, notamment en développant la présence de l'UIA sur tous les continents. »

Au-delà de ces engagements, elle souhaite continuer à assurer le soutien de l'action de l'UIA-IROL et soutenir la défense de l'État de droit, l'indépendance de la profession et -tout particulièrement la défense du droit de la défense lui-même.

Dans ce domaine, l'UIA-IROL doit renforcer sa présence et sa collaboration avec le mandat du Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'indépendance des juges et des avocats. Plus particulièrement, à l'heure où un récent rapport publié par cette procédure spéciale souligne la dégradation généralisée des garanties d'exercice professionnel.

Enfin, Urquiola souhaite soutenir et diffuser les travaux du Conseil de l'Europe auxquels l'UIA participe en vue de l'élaboration d'un instrument international contraignant, établissant des normes de garantie sur les conditions d'exercice de la profession d'avocat. L'objectif de cet instrument étant d'établir des normes européennes, mais aussi de promouvoir des initiatives analogues dans d'autres zones et pays.

En dernier lieu, Urquiola promet de maintenir et d'intensifier la collaboration de l'UIA avec l'Ukraine et surtout avec les confrères ukrainiens. Cette collaboration se renforcera par le biais d'actions directes de l'UIA et en canalisant les initiatives des membres de l'association, ou bien en participant à des projets avec d'autres institutions. Pour exemple, il convient de citer l'initiative "Sun Flowers" développée par le Barreau de Varsovie. Son but ? Développer les canaux et faciliter les moyens de soutien pour recueillir des informations sur les crimes contre l'humanité commis en Ukraine en vue de faciliter l'action de la CPI.

En savoir plus sur l'Union Internationale des Avocats

L'UIA est une organisation mondiale et multiculturelle pour la profession juridique. Créée en 1927, elle est aujourd'hui composée de membres présents dans 110 pays. L'UIA favorise le développement professionnel et l'échange international d'informations et d'idées, promeut l'État de droit, défend l'indépendance et la liberté des avocats dans le monde et renforce l'amitié, la collégialité et le réseautage entre ses membres.

Pour de plus amples informations : www.uianet.org - uiacentre@uianet.org

Contact Presse : Julie ROSA, Responsable Communication jrosa@uianet.org